



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent Braak, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 2/04/2021

Présents APPY Carole, BERNADBEROY Marc, BIGEONNEAU Didier, BRAAK Laurent, BRUNET Pierre, CAZOTTES Aurélien, DO ESPIRITO SANTO Nathalie, DUBORPER Sabrina, LEON Olivier, PEGORAROTTO David.

Absents :

Pouvoirs : BREFORT André à LEON Olivier
RUMEAU Frédérique à CAZOTTES Aurélien
FERRIE Nathalie à CAZOTTES Aurélien
BAQUIE Frédéric à BRUNET Pierre
CHAMBEU Marine à BRAAK Laurent

Nombre de suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Mr Pierre Brunet a été élu secrétaire de séance.

2021/20 Autorisation de paiement d'heures supplémentaires

Lorsque l'intérêt du service l'exige, les agents qui effectuent un temps de travail de 35 h peuvent exceptionnellement effectuer un temps de travail supérieur. Des indemnités leur sont alors payées dans les conditions suivantes prévues :

- soit par le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002
- soit par l'arrêté ministériel du 27 février 1962 pour les heures effectuées à l'occasion des consultations électorales ; la valeur maximum de référence est fixée conformément à celle de 2^{ème} catégorie prévue par le décret 200-61 du 14 janvier 2002
- soit par le décret n° 2008-199 du 27 février 2008 relatif à la rémunération des heures supplémentaires de certains fonctionnaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le paiement des heures supplémentaires en fonction des nécessités des services.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

**Pour copie conforme,
Transmis en Préfecture le 13/04/2021
Rendu exécutoire le 13/04/2021
Affiché le 13/04/2021**

Le Maire, Laurent BRAAK.

